

« Fit4Tenders » : Les marchés publics : une
opportunité à saisir pour l'internationalisation
de votre entreprise !



**L'OFFRE ET SON
EXAMEN PAR LE
POUVOIR
ADJUDICATEUR**

ME SÉBASTIEN COUVREUR
Avocat à la Cour

I. Décoder l'avis de marché



Le régime luxembourgeois :

- La distinction fondamentale entre marchés « nationaux » et marchés « européens ».
- a) détermination du type de marché
- b) détermination des seuils
(attention : Mémorial du 29/01/2016)
- Procédures impliquant la publication d'avis de marché
- Le contenu des avis de marchés

I. Décoder l'avis de marché



a) Marchés nationaux : journaux/portail marchés publics.

P.O/ Objet (+CPV) et volume des prestations / modalités de retrait du dossier de soumission / délais (candidatures – remise des offres) / visite des lieux (obligatoire ou non), réunion d'information / critères minimaux de participation (ou de sélection), mode d'adjudication – critères d'adjudication et pondération / type de procédure

I. Décoder l'avis de marché



b) Marchés européens : publication nationale :
journaux/portail marchés publics + publications
européennes (JOUE, TED).

Contenu : Annexe II A du RGD du 3 août 2009

Travaux

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) **NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT**

Le Fonds Belval

1, avenue du Rock'n'Roll

Contact: Service soumission

Attn: Laurence Ferretti

4361 Esch/Alzette

LUXEMBOURG

Téléphone +352 268401

Courrier électronique (e-mail): fb@fonds-belval.lu

Fax +352 26840300

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)**

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) **DESCRIPTION**

II.1.1) **Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur**

Travaux de câblage informatique de la Maison du Livre à Belval.

II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services**

Travaux

Code NUTS LU

II.1.3) **L'avis implique**

II.1.4) **Informations sur l'accord-cadre**

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'achat/des achats**

Travaux et fournitures de câblage informatique (fibre optique en vertical et cuivre en horizontal) à exécuter dans l'intérêt de l'exploitation de la Maison du Livre qui dispose d'une Surface brut de +/- 17 000 m².

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45314320

II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)**

II.1.8) **Division en lots**

II.1.9) **Des variantes seront prises en considération**

Non

II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

- II.2.1) **Quantité ou étendue globale**
Quantité ou étendue globale:
-+/- 1773 liaisons informatiques de type Cat 6A
+/- 12 trunks fibre optique monomode verticaux pré-connectorisés de type OS2
+/- 16 racks pré-équipés
+/- 4000 cordons de brassage
Début des travaux prévu pour : fin aout 2016
Durée des travaux prévue : +/- 388 jours calendriers

II.2.2) **Options**

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION**

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

- III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés**
III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**
III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**
III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières**

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
III.2.2) **Capacité économique et financière**
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Capacité économique et financière : Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise au cours des 3 derniers exercices. Le **chiffre d'affaires annuel moyen** sera au minimum de 10.000.000 Euros.
III.2.3) **Capacité technique**
Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:
Capacité technique : Une liste des références (minimum 3) d'envergure similaire pour des marchés analogues et de même nature (avec un minimum 2.500 prises RJ45 par référence).
L'effectif minimal du candidat est de 100 personnes.
Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

III.2.4) **Marchés réservés**

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

- III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière**
III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation**

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

- IV.1.1) **Type de procédure**
Ouverte
IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**
IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Prix le plus bas

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

1600164

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**

Documents payants

prix 240 EUR

Conditions et mode de paiement: Retrait des dossiers :

Virement d'une caution (remboursable en cas de remise d'une offre valable) de 240.-EUR à effectuer au compte no LU85 0019 1755 3163 6000 auprès de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat- BCEELULL. Le dossier de soumission est à réserver obligatoirement par fax en y indiquant l'adresse d'expédition. Le dossier sera envoyé au soumissionnaire dans un délai de 6 jours au plus tard après réception du virement.

OU à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

26.4.2016 - 10:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

Date: 26.4.2016 - 10:00

Lieu

Le Fonds Belval

1 Avenue du Rock'n'Roll

L-4361 Esch-sur-Alzette Tél.: +352 26840 1

Fax: +352 26840 300 Email: fb@fonds-belval.lu

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE**

VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FOND COMMUNAUTAIRES**

VI.3) **AUTRES INFORMATIONS**

Réception des offres/candidatures :

Les offres portant l'inscription 'Soumission pour...' sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

VI.4.2) **Introduction des recours**

VI.4.3) **Services auprès desquels des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

1. L'objet et la durée du marché



- Abonnement aux systèmes de veille en fonction du vocabulaire CPV.
- Le volume des prestations correspond-il aux capacités de l'entreprise ? / durée programmée du marché et délais de procédure → disponibilité des ressources humaines ?

2. Les conditions minimales de participation (critères de sélection).



- Vérification des capacités techniques et/ou professionnelles, économiques et/ou financières.
« fins de non-recevoir ».
- Critères objectifs, non discriminatoires, proportionnés à l'objet du marché (ne peuvent fausser la concurrence).
- Possibilité de se prévaloir des capacités d'un tiers (C.A. 25/02/2014 n° 33170C).

3. Type de procédure



- Procédure ouverte / restreinte = élaboration du planning et gestion des ressources humaines.
- Prise en compte des délais de candidature/remise des offres / d'adjudication
- Problématique de la régularité des procédures d'exception.
- Attitude actuelle des juridictions administratives – doctrine d'Estoppel – obligation de « bonne foi » du soumissionnaire (not. T.A., 26 mai 2014, n°32374 du rôle ; T.A., 26 janvier 2015, n° 33531 du rôle ; T.A., 1^{er} avril 2015, n° 34059 du rôle).

4. Délai de soumission - candidature



Procédure ouverte nationale : En tout état de cause un « délai suffisant » 22 jours (marchés de « moindre importance » ou en cas d'urgence) 42 jours autres marchés.

Le pouvoir adjudicateur peut toujours augmenter ce délai, même en cours de procédure (notamment en cas d'erreurs, omissions ou imprécision dans les documents de soumission, article 20 (1) du RGD).

Une offre tardive ne peut être prise en considération.

Procédure ouverte européenne : délai de 52 jours (pouvant être réduit).

5. Comprendre les critères d'adjudication



- a) Prix le plus bas
- b) Offre économiquement la plus avantageuse

Quels critères ? Quelle pondération ?

II. L'analyse du dossier de soumission



- Aspects juridiques et financier

« no-go » : pénalités de retard, montants retenus en garantie, assurance, etc.

- Aspects techniques

Variantes ? Vérification des postes importants.

- a) Obligation, sous peine d'irrecevabilité, de signaler les ambiguïtés, erreurs ou omissions dans le dossier de soumission.

II. L'analyse du dossier de soumission



Jurisprudence.

b) Tirer avantage d'un poste imprécis dans les marchés à prix unitaire ?

Le référé « cahier des charges ».

III. L'analyse des offres



- Les non-conformités formelles :
Les erreurs matérielles vs les erreurs arithmétiques
- Les non-conformités techniques
Evolution de la jurisprudence

III. L'analyse des offres



- La justification des prix.

Marchés nationaux : obligatoire ou facultative

Marchés européens : toujours facultative

IV. La décision d'adjudication



- Délais de standstill.
- Une réclamation à la commission des soumissions n'est pas un recours !



Merci pour votre attention !



KRIEGER Associates

63-65, rue de Merl

B.P. 652

L-2016 Luxembourg

Tél: 26 44 26 44

Fax: 26 44 26 26

KRIEGER Associates

1 A, Place Guillaume

B.P. 55

L-9201 Diekirch

Tél: 26 80 54 05

Fax: 26 80 54 06

E-mail: krlu@krieger-avocats.lu